



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Affiché le
ID : 057-245700695-20230321-D2023_15_SI-AR

DECISION 2023-15

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC — Commune de Rodemack – Remise en état d'un chemin agricole (Faulbach – Semming) » est conclu le 21 mars 2023 avec l'entreprise EUROVIA ALSACE LORRAINE à 57190 FLORANGE, pour un montant de 29 875,00 € H.T. soit un total de 35 850,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 mars 2023

Le Président
Michel PAQUET